Image not found or type unknown

Rémunération en espèces d'une bibliothèque

Par **malsan**, le **11/09/2009** à **10:58**

Bonjour,

Je suis un particulier. J'ai demandé à quelqu'un qui se dit menuisier de me fabriquer une bibliothèque dont je fournis le dessin. Cette personne me demande de la régler en espèces. Dans quelle somme limite suis-je autorisée à le faire ? existe-t-il une législation spécifique ?

Je vous remercie,
Cordialement,
SM

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés